

PARC D'ACTIVITES ANGERS MARCE

[illegible]

Reçu par le représentant de l'Etat
Le 7 septembre 2006
Pour copie conforme,

Vu pour être annexé à la délibération du
Comité Syndical du Syndicat Mixte
des Etudes d'Aménagement et de Gestion
du Parc d'Activités Angers-Marcé en date
du 27 juin 2006

